

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU 29 septembre 2015

### Objet : Plan de financement pour le deuxième programme de raccordement en très haut débit des entreprises et établissements du territoire de Tulle Agglo (19)

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf septembre à dix heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-huit septembre, se réunit en session ordinaire, salle des Commissions n°2, à l'Hôtel du Département de la Haute-Vienne à Limoges, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Jean-Marie BOST	Conseiller départemental Haute-Vienne
Mr Yves RAYMONDAUD	Vice-Président au Conseil Départemental Haute-Vienne
Mme Valérie SIMONET	Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène FAIVRE	Vice-Présidente du Conseil Départemental Creuse
Mme Hélène ROME	Vice-Présidente du Conseil Départemental Corrèze
Mme Annie QUEYREL-PEYRAMAURE	Conseillère Départementale Corrèze
Mr Christian HANUS	Adjoint au Maire à la Ville de Limoges
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Eric CORREIA	Président Agglo Grand Guéret
Mr Michel JAULIN	Vice-Président Agglo Tulle

Sont excusés :

Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Christian PRADAYROL	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mme Guilaine JEANNOT PAGES	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin

**Il est exposé aux délégués du Comité Syndical le rapport suivant :**

En référence à la délibération N°290 du 16 mars 2012, l'opération ZAZI 1 réalisée sur l'Agglo de Tulle a permis, à date, la prise en charge du raccordement optique de 15 entreprises (enveloppe non encore totalement consommée).

Tulle Agglo ayant été sollicitée par de nouvelles entreprises, elle demande une nouvelle phase de travaux dans le cadre de l'axe 2 du SDAN pilote pour un montant prévisionnel maximum de 200 000 € HT dont 25 000 € pris en charge par Axione Limousin dans le cadre du Programme quinquennal.

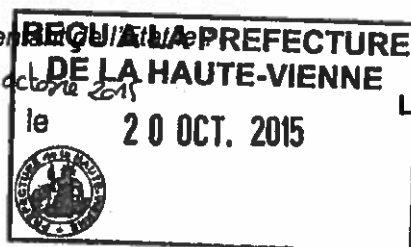
**Il vous est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :**

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
UNION EUROPEENNE	NEANT	NEANT
TULLE AGGLO	105 000 €	60%
REGION LIMOUSIN	35 000 €	20%
CONSEIL GENERAL CORREZE	35 000 €	20%
<b>TOTAL de l'opération</b>	<b>175 000 €</b>	<b>100%</b>

**Les délégués du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- d'approuver le plan de financement ci-dessus relatif à un deuxième programme de raccordement en très haut débit des entreprises et établissements situés sur le territoire de Tulle Agglo dans le cadre d'une enveloppe maximum globale de 175 000 € HT.
- de donner autorisation au Président exécutif pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- de donner autorisation au Président exécutif pour signer tout acte se rapportant à cette opération.

Certifié transmis au représentant  
Publié par affichage le : 20 octobre 2015



Le Président exécutif de DORSAL,  
Jean-Marie BOST